



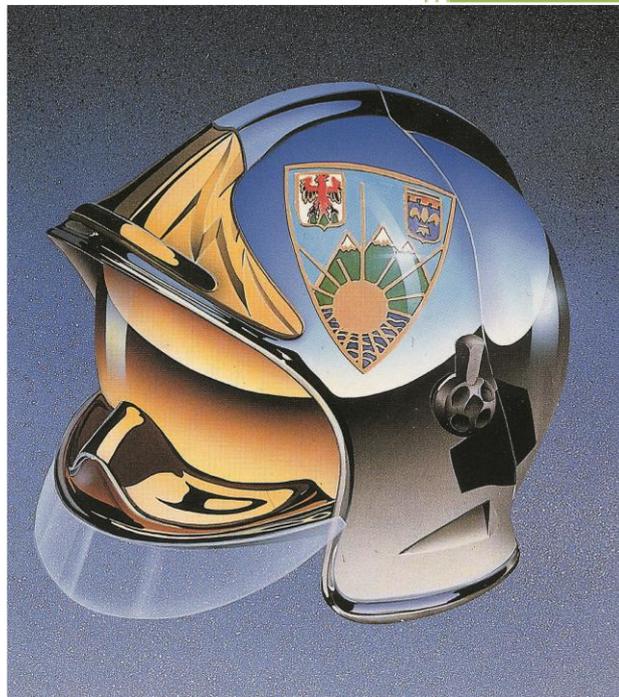
CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES

ROQUEBRUNE
CAP MARTIN



2013

Visite de la nouvelle antenne de premier secours de Roquebrune Cap Martin



Vendredi 30 août 2013, à 10 heures,
Base aérienne 943, Avenue François de Monlégon

Contact Presse :

- SDIS 06 :

Laurence CALATAYUD – 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

laurence.calatayud@sdis06.fr

- Conseil général :

Julie MOZIYAN – 04.97.18.62.07. – 06.45.92.77.51.

jmoziyan@cg06.fr

- Préfecture :

Ingrid ONZON-KEM – 04.93.72.2240. – 06.66.73.43.58.

ingrid.onzon-kem@alpes-maritimes.gouv.fr

Une nouvelle antenne de premiers secours pour Roquebrune Cap Martin

Durant 10 mois sur 12, la commune de Roquebrune est couverte par le CIS de Menton, pour sa partie est, et par les pompiers de Monaco, dans le cadre d'un accord de coopération, sur sa partie ouest. Il se pose alors des difficultés quant aux délais d'intervention des pompiers qui, pour venir du Val du Caréï peuvent intervenir en 15 minutes, mais dont le délai d'acheminement peut être multiplié par 2.

Durant la saison estivale (juillet et août), une antenne de premier secours (APS) provisoire est installée sur le bord de mer à Roquebrune-Cap Martin pour permettre une meilleure, et surtout plus rapide, couverture du secteur. **En 2012, cette APS provisoire a assuré 187 sorties.**

Toutefois, afin d'assurer une assistance dans un délai raisonnable d'une commune de la taille de Roquebrune, en pleine expansion, **il est apparu nécessaire de la doter d'un centre de secours permanent**, besoin qui a d'ailleurs été inscrit au SDACR, celui-ci prévoyant la construction d'un CIS propre à Roquebrune.

Avec la désaffectation de la caserne Gardanne, qui abritait la base aérienne 943 à Roquebrune, une possibilité s'offre de réaliser cette opération.

Les démarches administratives pour la mise à disposition du terrain sont actuellement en cours entre le Ministère de la Défense et le SDIS, la convention devant être prochainement signée.

Dans l'attente de celle-ci, la commune a réhabilité une partie d'un bâtiment de la base aérienne, pour y **installer une nouvelle antenne de premier secours permanente.**

Cette APS dotée d'une salle de repos, d'un bureau, d'une cuisine et de sanitaires permettra d'accueillir 1 ambulance (VSAV) et 3 sapeurs-pompiers tous les jours de l'année, de 7h à 19 h.

L'installation effective de cette APS permanente interviendra aux alentours du 15 septembre, le temps que le matériel de l'APS provisoire de la commune, qui fermera le 31 août, soit installé dans les nouveaux locaux et que les branchements informatiques nécessaires soient opérés.

Le Groupement Territorial Est

Le GT Est compte 6 Centres d'Incendie et de Secours, une Antenne de Premiers Secours permanente (Tunnel de Tende) et 2 Antennes de Premiers Secours saisonnières (APS) qui permettent d'assurer la défense des 14 communes composant le groupement.

- Beausoleil
- Breil-sur-Roya
- Castellar
- Castillon
- Fontan
- Gorbio
- La Brigue
- Menton
- Moulinet
- Roquebrune-Cap-Martin
- Sainte-Agnès
- Saorge
- Sospel
- Tende

L'ensemble de ces CIS effectue chaque année près de 7500 opérations (7307 en 2012).

Le groupement territorial Est compte 330 agents :

- **84 sapeurs-pompiers professionnels**
- **238 sapeurs-pompiers volontaires**
- **8 personnels administratifs techniques et spécialisés**

Ils ont à leur disposition **127 véhicules d'interventions**.

Le centre le plus important se situe sur la commune de MENTON.

Il assure à lui seul plus de 5000 opérations par an (5365 en 2012) et compte 71 professionnels et 70 volontaires.

Il est complété en période estivale par 2 APS (antennes de premier secours) situées au centre-ville de MENTON (FORTY) et sur la commune de ROQUEBRUNE CAP MARTIN.

La vallée de la BEVERA est défendue par le centre de secours de SOSPEL.

La vallée de la ROYA est défendue par 4 centres de secours, BREIL, FONTAN, LA BRIGUE et TENDE.

Enfin l'APS du tunnel de TENDE permet d'assurer 24h sur 24 la sécurité de cet ouvrage identifié comme dangereux (pour un coût annuel de 300 00 € et avec la présence permanente de 4 sapeurs-pompiers volontaires).

- **Un groupement frontalier avec 2 Etats**

Une des particularités du groupement Est réside dans le fait d'être frontalier avec deux Etats, MONACO et l'Italie.

Une partie des interventions, notamment sur les communes de Roquebrune Cap Martin et Beausoleil est assurée par les Sapeurs-Pompiers de MONACO.

Les risques courants sont inhérents à l'activité normale d'une zone côtière urbanisée (Roquebrune Cap Martin, Menton) et d'une zone de moyen et haut pays, le tout amplifié par les variations de fréquentations saisonnières d'une région à haute valeur touristique.

Le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Les chiffres clés (au 1^{er} janvier 2013)

1 – LE BUDGET

- Budget primitif 2013 159,70 M€
- BP de fonctionnement 2013 142,40 M€
 - dont frais de personnel 107,85 M€ (soit 75,85 % du budget de fonctionnement)
 - dont formation 1,78 M€
- BP d'investissement 2013 17,30 M€
 - dont politique bâtementaire 7,72 M€
 - dont véhicules 3,22 M€

Le coût annuel du SDIS par habitant est de 118 € dans les Alpes-maritimes, contre 86 € dans les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 80 € en moyenne nationale

2 – EVOLUTION DU VOLUME BUDGETAIRE

- Budget global 2001 (exécuté) 86,21 M€
- Budget primitif 2013 (voté) 159,70 M€

Progression : 85,25 %

3 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL

- Année 2001 27.515.000 M€
- Année 2013 (prévue) 74.530.000 M€

Soit une progression de 170,90 %

La participation du Conseil général représente en 2013, 55,15 % du financement des Collectivités territoriales.

4 – LES MOYENS OPERATIONNELS BATIMENTAIRES

75 casernes abritent les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan prévisionnel de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007 et en voie d'achèvement est de 55,31 M€.

A son terme, près de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires travailleront dans des équipements neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84.000 m² en 2000. Elle est aujourd'hui de 100.000 m², soit une progression de 19 %.

5 – LES MOYENS OPERATIONNELS MOTORISES

Le parc automobile comprend 1224 véhicules dont 307 poids lourds et 29 vecteurs nautiques.

Le corps départemental dispose notamment d'un parc de :

- 17 fourgons pompe-tonne (FPT)
- 25 fourgons pompe-tonne léger (FPTL)
- 16 fourgons pompe-tonne léger hors route (FPTL HR)
- 185 camions citernes feux de forêts (CCF) dont :
 - 40 CCFL (léger),
 - 129 CCFM (moyen),
 - 16 CCFS (super).
- 149 véhicules de secours à victime (VSAV)
- 22 véhicules de secours routiers (VSR)
- 16 échelles aériennes
- 15 camions citerne grande capacité (CCGC)

Le nombre « d'équivalents habitants » défendu par un VSAV est de 6 742 dans le 06, contre 12 775 dans les SDIS de 1^{ère} catégorie et 10 225 en moyenne nationale.

Chaque camion citerne feu (CCF) du 06 défend 12 km², contre 22 km² pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et 36 km² en moyenne nationale.

6 – LES PERSONNELS

Au 1^{er} janvier 2013 :

- SPP : 1312
- SPV : 2831
- PATS : 474
- Service Civique : 7

Pour 100 000 habitants, les moyens humains du SDIS sont de 327 SPP, contre 320 pour les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 396 pour l'ensemble des SDIS.

7 – LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE

- Année 2000 : 88.435 interventions
- Année 2012 : 114.340 interventions

Soit une augmentation de la pression opérationnelle de : 29,26 %.

**En 2012, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour
(soit une intervention toutes les 5 minutes)**

En 2011, sur les derniers chiffres communiqués par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour (soit une intervention toutes les 5 minutes) contre une moyenne de 232 pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et de 114 pour tous les SDIS confondus (derniers chiffres comparatifs connus).